

2023

Restauration scolaire
Périscolaire
Extrascolaire
Jeunesse

TARIFS

enfance-jeunesse



NOUVEAUX TARIFS 2023

(à compter du 1^{er} février)

La commune de Bourgarré est organisatrice d'accueils périscolaires, extrascolaires, d'un service de restauration collective, et d'une offre d'aide aux devoirs.

Ces services sont soumis à une tarification différenciée en fonction du quotient familial. Ces tarifs sont réactualisés chaque année. La commune développe également un accueil destiné à la jeunesse, « l'ilot », pour lequel une cotisation annuelle est demandée.

Depuis plusieurs mois, les ménages et les collectivités connaissent une inflation importante :

- le prix de l'énergie augmente de façon considérable : les charges d'électricité de 2023 seront multipliées par 1,9 et les charges de gaz par 2,4 par rapport à 2022.
- le point d'indice des agents de la fonction publique territoriale augmenté de 3,5% à compter du 1er juillet 2022, portera sur une année pleine.
- depuis septembre 2022, le repas facturé à la commune par le syndicat intercommunal de restauration (SIR) a connu une augmentation importante.

Jusqu'à ce jour, la municipalité a pris à sa charge la totalité de ces augmentations.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, le conseil municipal a décidé une refonte :

- des tarifs périscolaires, extrascolaires, de restauration collective, aide aux devoirs et jeunesse,
- de la répartition des tranches de quotient familial suite à l'analyse des revenus des familles fréquentant ces services.

INFORMATIONS POUR TOUS

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL

Le nombre de tranches de quotient familial passe de 6 à 8, afin de mieux répartir les efforts financiers selon les ressources des familles.

Tranches quotient familial existantes (en €)	Nouvelles tranches quotient familial (en €)
0 à 599,99	0 à 599,99
600 à 799,99	600 à 799,99
800 à 999,99	800 à 999,99
1000 à 1199,99	1000 à 1199,99
1200 à 1699,99	1200 à 1399,99
Supérieur ou égal à 1700	1400 à 1699,99
	1700 à 1999,99
	2000 et plus

RÉSERVATION DES FAMILLES

Vous déterminez librement, via votre compte personnel sur le portail familles, **les dates de présence de votre enfant**.

Suivant les services, cette prévision peut se faire à la semaine, au mois, à la période ou même sur toute l'année.

Pour votre information, **ces délais sont nécessaires pour constituer les équipes, réserver le nombre de repas** auprès de la cuisine centrale et organiser les activités (réservations de sorties, etc.).

Le règlement intérieur accessible via le portail famille rappelle tous les délais à respecter en cas de réservation et d'annulation.

Portail familles : <https://bourgbarre.portail-familles.net/>

RESTAURATION SCOLAIRE

Le restaurant collectif situé rue Frédéric Lanne est ouvert à tous les enfants scolarisés de la commune.

Deux menus sont proposés par le SIR et validés par une diététicienne : un menu sans viande ou un menu classique. Ce choix est à valider pour l'année scolaire. Les menus sont affichés dans les écoles et en ligne sur le portail familles et le site internet de la ville.

Avant, pendant et après le repas, les enfants sont pris en charge par les animateurs de la commune et/ou par les ATSEM.

PRIX GLOBAL DU TEMPS DU REPAS

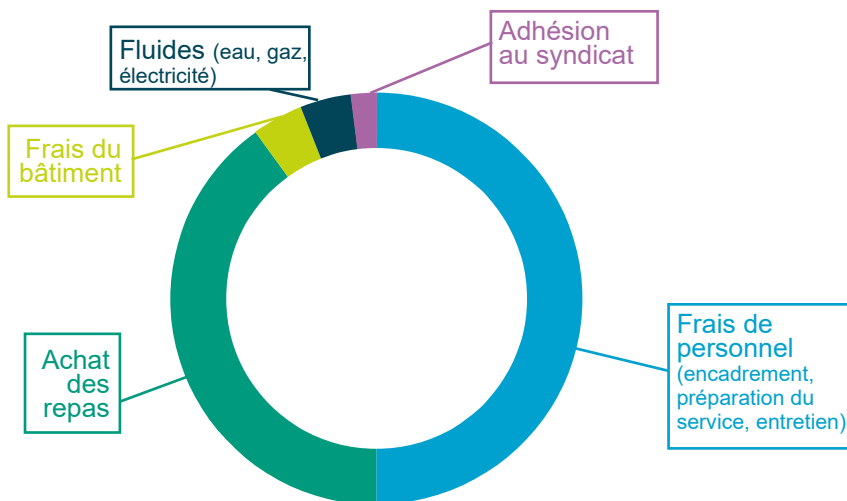
2022
10,36€ → 2023
11,15€

**ZOOM SUR
L'ACHAT DES REPAS (SIR)**

Janv 2022
3,85 € → Janv 2023
4,44 €

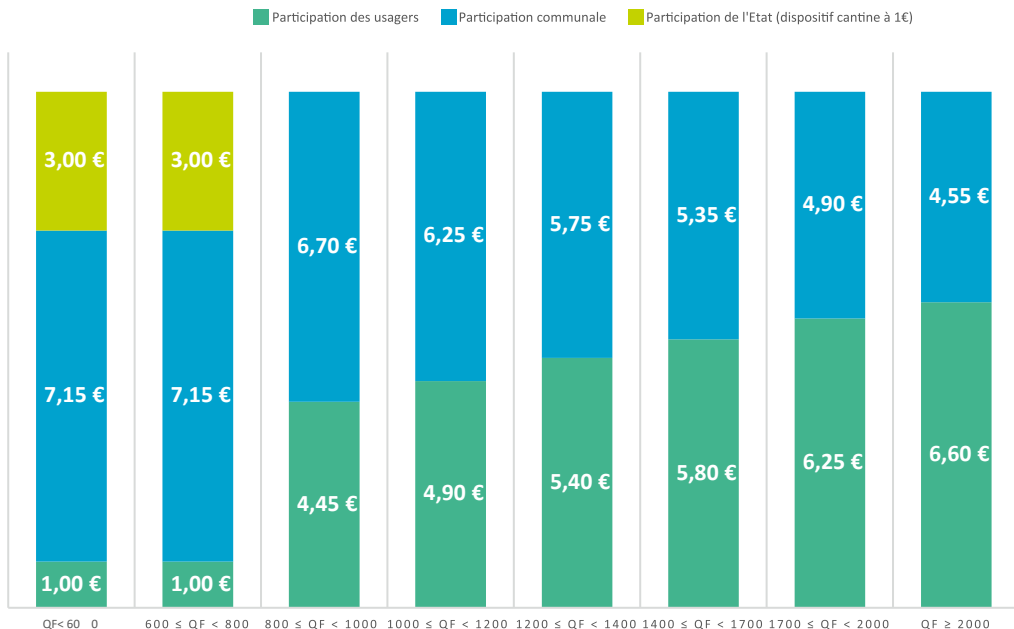
Ce prix comprend les fluides, les frais de personnel, l'adhésion à la cuisine centrale et l'achat des repas.

RÉPARTITION DES COÛTS (11,15 €)



RESTAURATION SCOLAIRE

QUI PAIE QUOI ?



LES TARIFS

Tranches (en €)	Tarifs	Majoration 20% (en cas de non-réservation)
0 à 599,99 €	1 €	1,20 €
600 à 799,99 €	1 €	1,20 €
800 à 999,99 €	4,45 €	5,34 €
1000 à 1199,99 €	4,90 €	5,88 €
1200 à 1399,99 €	5,40 €	6,48 €
1400 à 1699,99 €	5,80 €	6,96 €
1700 à 1999,99 €	6,25 €	7,50 €
2000 € et plus	6,60 €	7,92 €
Repas adulte	5,11 €	6,13 €

En cas d'absence d'élément servant à justifier du quotient familial, le tarif de la tranche 8 (supérieur ou égal à 2000 €) est appliqué.

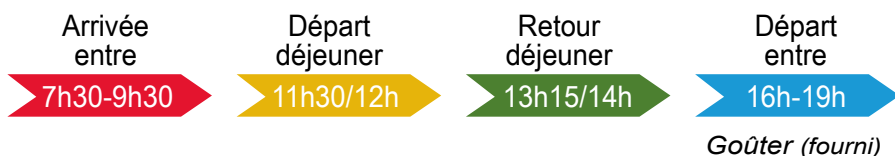
ACCUEIL DE LOISIRS extrascolaire

Mercredi et vacances scolaires

Par son action éducative, les services municipaux périscolaire et extrascolaire participent aux missions générales de socialisation et d'épanouissement de l'enfant, tout en tenant compte des rythmes propres à chaque âge. Le projet pédagogique est commun à l'ensemble des temps périscolaires (matin, soir et temps méridien) et extrascolaires. L'équipe d'animation est également la même. Cela permet d'assurer une continuité et une cohérence éducative.

L'Accueil de Loisirs « Les copains d'abord » situé au 5 rue Georges Brassens, est ouvert pendant les vacances et le mercredi, à tous les enfants scolarisés sur la commune et/ou Bourgbarréens.

Les enfants sont accueillis de 7h30 à 19h à la journée ou à la ½ journée, avec ou sans repas.



Le respect de ces plages horaires permet de ne pas couper une activité.

TARIFS MERCREDI ET VACANCES SCOLAIRES

Tranches QF (en €)	Journée	Demi journée	Repas
0 à 599,99 €	8,62 €	6,57 €	3,21 €
600 à 799,99 €	10,14 €	7,73 €	3,76 €
800 à 999,99 €	10,66 €	8,12 €	4,45 €
1000 à 1199,99 €	11,15 €	8,51 €	4,90 €
1200 à 1399,99 €	11,56 €	8,80 €	5,40 €
1400 à 1699,99 €	11,68 €	8,90 €	5,80 €
1700 à 1999,99 €	11,79 €	8,95 €	6,25 €
2000 € et plus	11,91 €	9,07 €	6,60 €

ACCUEIL DE LOISIRS périscolaire

Avant et après l'école

Les enfants scolarisés en maternelle et élémentaire sur la commune peuvent être accueillis, de 7h30 à 8h15 et de 16h30 à 19h.



Les transferts sont assurés par les animateurs.
Les arrivées et départs échelonnés sont possibles.

LE MATIN

L'accueil se fait dans les locaux de l'accueil de loisirs « les copains d'abord », 5, rue Georges Brassens.

LE SOIR

- Les maternels, CP et CE1 sont également à l'accueil de loisirs « les copains d'abord ».
- Les CE2, CM1 et CM2 sont accueillis à l'Ilôt, local situé aux Dômes de l'Ise.

L'AIDE AUX DEVOIRS (école élémentaire publique F.Dolto)

L'aide aux devoirs est un service organisé en dehors du temps de classe, géré et encadré par des animateurs de la ville. Celui-ci a lieu aux Dômes de l'Ise. Seuls les enfants du CE1 au CM2 de l'école publique sont accueillis les lundis et jeudis soir, de 16h30 à 17h45. Afin de garantir un accompagnement de qualité, un nombre de places limité est ouvert à l'inscription. Après l'aide aux devoirs, les enfants inscrits à l'accueil périscolaire soir sont pris en charge à l'Ilot jusqu'à 19h. Les autres enfants partent entre 17h45 et 18h.

Portail familles : <https://bourgbarre.portail-familles.net/>

ACCUEIL DE LOISIRS périscolaire

Avant et après l'école

TARIFS AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

Tranches Quotient familial (en €)	Tarifs APS matin	Tarifs APS soir*	Tarifs APS matin et soir*	Aide aux devoirs	Retour de l'aide aux devoirs
0 à 599,99	1,29 €	2,14 €	3,02 €	2,53	0,94 €
600 à 799,99	1,46 €	2,43 €	3,41 €		
800 à 999,99	1,62 €	2,67 €	3,77 €		
1000 à 1199,99	1,73 €	2,86 €	4,02 €		
1200 à 1399,99	1,77 €	3,02 €	4,25 €		
1400 à 1699,99	1,82 €	3,06 €	4,34 €		
1700 à 1999,99	1,90 €	3,09 €	4,40 €		
2000 et plus	1,93 €	3,16 €	4,45 €		



Portail familles : <https://bourgbarre.portail-familles.net/>

JEUNESSE

L'Illôt

Cet espace est spécialement dédié aux jeunes de 11 à 17 ans.



ACCUEIL INFORMEL

SÉJOURS

SOIRÉES

ACTIVITÉS

DISPOSITIF COUP D'MAIN

PROMENEURS DU NET

Deux animateurs accompagnent les jeunes. Engagement, initiative, implication des jeunes sont au coeur de la démarche.

Afin de faciliter le passage de l'accueil de loisirs à l'Illôt, un projet passerelle est mis en place pour les enfants de 9 à 11 ans.

TARIFS 2023

Tarif cotisation annuelle	10 €
Tarif activité sans transport	5 €
Tarif activité avec transport ou plus onéreuse	10 €

Des tarifs spécifiques pourront être fixés au cas par cas pour des sorties exceptionnelles (ex : parc d'attraction, sorties plus éloignées, etc).

CONTACT

02 99 57 78 90 - 06 83 56 17 63
anim.jeunes@bourgbarre.fr



Infos Service jeunesse : <https://www.bourgbarre.fr/mon-quotidien/jeunesse/illot/>

2023

CONTACTS



Accueil de loisirs
Les copains d'abord
rue Georges Brassens
accueil.loisirs@bourgbarre.fr
02 99 57 62 91



Service jeunesse
L'Ilôt
Dômes de l'Ise
anim.jeunes@bourgbarre.fr
02 99 57 78 90
06 83 56 17 63

PORTAIL FAMILLES
<https://bourgbarre.portail-familles.net>

SITE INTERNET DE LA COMMUNE
www.bourgbarre.fr

